

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N° 23 - 14

Date de convocation : 17/03/2023

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît DIGEON, Maire et Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : Monsieur Benoît DIGEON – Madame Françoise CHESNOY – Madame Dominique BABIN – Madame Eline LEROY – Monsieur Bruno NOTTIN – Monsieur Florian BRUCY – Monsieur Francis CHAMBON – Madame Gisèle DISDIER – Madame Annie GUET.

A donné procuration : Madame BOURRY Caroline à Monsieur Benoît DIGEON.

Absente excusée : Madame Sandrine PERRIN.

Madame Sophie CRAVAGEOT, Directrice, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET PRINCIPAL CCAS (M14) :

Le Budget primitif s'élève, en recettes et en dépenses à 1 347 472 ,71 €.

- ✓ Section de fonctionnement : 1 248 899,56 €
- ✓ Section d'investissement : 98 573,15 €

Il convient, au Conseil d'Administration, d'approuver le budget primitif 2023 du CCAS.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

Vote :

- Pour : 8

- Contre : 1

- Abstention : 1

Benoît DIGEON
Maire et Président du Conseil d'Administration

